

CONFERENCE INFOS

Racisme et politique publique

Rapport de la conférence internationale de l'UNRISD
3–5 septembre 2001, Durban, Afrique du Sud

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Racism and Public Policy* (Conference News, UNRISD/CN9/02/3, February 2002). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

Table des matières

La construction sociale de la race et de la citoyenneté
Changement économique, inégalités et relations raciales
Inégalités foncières et relations raciales
Migrations et multiculturalisme
Réponses de groupes organisés à la diversité culturelle
Réformes institutionnelles
Genre, race et politique publique
Racisme et justice sociale
Programme
Animateurs des tables rondes, présidents et organisateurs

La troisième Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) du 31 août au 7 septembre 2001. Les dirigeants des pays du monde ont examiné les progrès accomplis dans la lutte contre le racisme depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions et résolutions sur ce sujet. Ils ont discuté des moyens d'améliorer l'application des normes et instruments actuels de lutte contre le racisme, ont passé en revue les facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels et historiques qui alimentent le racisme et la discrimination raciale et ont recommandé des mesures à adopter aux niveaux national, régional et international pour lutter contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance. Si les réunions préparatoires et la conférence de Durban elle-même ont révélé de vives divergences entre les pays et entre les groupes sur certains des principaux points à l'ordre du jour, elles ont aussi mis en évidence la nécessité d'une meilleure compréhension de la discrimination et des clivages raciaux lors de la définition des politiques de développement.

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) a invité 30 universitaires de haut niveau, venus de diverses régions du monde, à rédiger des rapports et à animer des discussions à une conférence parallèle organisée par l'UNRISD du 3 au 5 septembre. Plus de 500 représentants de gouvernements, d'institutions internationales, d'organisations non gouvernementales (ONG), du monde universitaire et des médias ont participé à la réunion. Ils ont ainsi pris connaissance des résultats de la recherche, ainsi que des idées et des débats politiques que suscitent les questions fondamentales du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance tels qu'ils s'exercent envers divers groupes, pays et régions. La conférence a examiné les politiques publiques conçues pour venir à bout des pratiques racistes et xénophobes dans différents contextes en montrant leurs avantages, leurs inconvénients et les défis qu'elles posaient. Elle a porté sur quatre grands thèmes: la construction sociale de la race et de la citoyenneté; la dynamique sociale du racisme et des inégalités; les réponses de groupes organisés à la diversité culturelle, et l'impact des politiques publiques sur les relations raciales. Un discours, prononcé lors de la séance d'ouverture, a donné le ton à la conférence qui s'est déroulée en 10 séances.

Les trois jours de discussion ont fait ressortir deux importantes questions touchant aux politiques publiques. La première a trait aux fractures raciales et à leur influence complexe sur l'évolution de la

citoyenneté, en particulier dans les pays où les divisions ethniques et raciales sont profondes. On peut considérer que la marche historique vers une sphère publique réceptive et comptable de ses actes s'est faite en grande partie au travers de luttes pour renverser les barrières raciales et incorporer des groupes antérieurement exclus dans le système des droits et des obligations qui définissent la citoyenneté. Les luttes pour une citoyenneté universelle ont mis en évidence la nécessité de respecter la diversité culturelle et ses valeurs fondatrices, la tolérance, l'intégration et la solidarité. La deuxième question est la promotion de la justice sociale et de systèmes de gouvernance équitables, qui apparaît essentielle à la stabilité et à de solides valeurs citoyennes. Pourtant, les réformes inspirées par la justice sociale présentent souvent des difficultés considérables parce qu'elles touchent à des questions de redistribution. Certains citoyens peuvent y voir une opération à somme zéro. Mais elles risquent de se heurter à la résistance ou au travail de sape de ceux qui sont attachés au statu quo et en seraient les perdants, tandis que ceux qui auraient à y gagner n'ont pas la force de les défendre. Ces questions ont été discutées au cours de 10 séances et replacées dans le contexte de pays et de régions très divers: les terres afro-arabes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Amérique latine et les Caraïbes, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et du Sud-Est, l'Afrique australe, les Etats-Unis et l'Europe occidentale.

Dans leurs discours d'ouverture, Thandika Mkandawire et Mary Robinson ont souligné l'importance de la conférence de l'UNRISD comme espace neutre de réflexion et de débat sur les questions d'identité, d'inégalité et de justice. L'ordre mondial actuel a ceci d'inquiétant, a noté Mary Robinson, que les inégalités se creusent, à l'intérieur des nations et entre elles. La Conférence mondiale, a-t-elle expliqué, "a aidé à faire mieux percevoir les liens entre l'inégalité de traitement – due à la condition, à l'identité, aux préjugés et à la discrimination – et ses résultats: disparités de revenus, de fortune, d'éducation, de pouvoir politique, de santé, de logement, de mariage et de formation familiale, et d'autres biens sociaux". Elle a invité les chercheurs à œuvrer de toutes leurs forces pour que les engagements pris à Durban soient tenus.

La construction sociale de la race et de la citoyenneté

Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance sont des problèmes universels. La recherche génétique a discrédité la pratique qui consistait à classer les humains en races distinctes. En moyenne, 99,9 pour cent des traits génétiques des humains sont les mêmes, et dans le 0,1 pour cent qui reste et qui correspond aux variations, les différences sont plus marquées à l'intérieur des groupes qu'entre eux. Cependant, il y a un abîme entre ce que la science sait sur la race et les croyances populaires à ce sujet. Malgré le peu d'intérêt que présentent les différences physiques d'un point de vue scientifique, elles façonnent les perceptions et sont un important facteur de préjugé dans les rapports sociaux. Les discussions sur le racisme suscitent beaucoup d'émotion car elles touchent souvent à des questions d'identité, d'honneur, de dignité, de justice et de violations historiques. En tant que construction sociale, les principaux attributs de la race sont flous et ouverts à de multiples interprétations. Quelqu'un qui est métis en Afrique du Sud sera peut-être classé comme noir aux Etats-Unis même si cette personne a davantage de grands-parents blancs que de grands-parents noirs. De surcroît la désignation n'aura aucun sens en Afrique occidentale ou en Asie du Sud où le système racial qui a donné naissance à cette classification n'existe pas. Même des personnes qui ont de manière générale la même couleur et la même apparence physique peuvent se voir attribuer des races différentes dans divers contextes. Des groupes tels que les Irlandais et les juifs d'Europe ont vécu cette expérience en Europe et aux Etats-Unis. Enfin, certaines classifications raciales ignorent les enfants de mariages mixtes ou les immigrés de fraîche date.

La construction de la race comme identité peut être liée à l'ethnicité, en particulier lorsque les variations des caractéristiques physiques coïncident avec des différences culturelles, linguistiques et religieuses supposées. Les relations entre les populations d'origine indienne et africaine en Guyane et en Trinité-et-Tobago, entre les Fidjiens autochtones et les Indiens des

Fidji, entre les Soudanais du nord et du sud, entre les Tutsis et les Hutus au Burundi et au Rwanda, et entre les Chinois et les Malais en Malaisie en sont de bons exemples. Au Burundi et au Rwanda, bien que les deux groupes aient la même couleur de peau, la même langue, la même religion et les mêmes noms, on se sert de la taille, de l'ossature et de la forme du nez pour les différencier. Dans certains contextes, un groupe peut s'ériger en une race à part, même s'il n'existe pas de différences physiques claires entre lui et les groupes qu'il veut classer comme "autres". C'est ainsi que des idées circulent sur "la race yoruba" au Nigéria, "la race italienne" en Europe et "la race chinoise" en Asie. Même lorsqu'ils ne pratiquent pas de discrimination manifeste, des groupes peuvent se servir de différences subtiles de caractéristiques physiques, qui passeront peut-être inaperçues aux yeux d'étrangers, pour se faire des idées sur "l'autre".

Les idées raciales peuvent influencer le discours sur l'intégration ou l'adaptation à la société, favoriser des pratiques insulaires ou xénophobes et fausser les perceptions sur les droits et la citoyenneté. Les citoyens sont censés être titulaires des mêmes droits et obligations. Dans les contextes de polarisation raciale, cependant, la solidarité sociale, sur laquelle repose la citoyenneté, peut s'exercer à l'intérieur de réseaux raciaux, et non citoyens, ce qui n'est pas sans incidence sur la façon dont le domaine public est gouverné. Cependant, il est instructif de constater que toutes les communautés, qu'elles soient fondées sur l'identification raciale ou l'ethnicité, sont complexes, évoluent, présentent une certaine diversité et connaissent des conflits internes. Autrement dit, la race n'est pas seulement une construction; c'est aussi un lieu de luttes.

Le discours liminaire de Rodolfo Stavenhagen ainsi que les deux premières séances – sur la race, la caste et la citoyenneté et sur les minorités, les populations autochtones et la citoyenneté – ont traité de ces questions en les rapprochant des expériences faites aux Etats-Unis, en Afrique du Sud, en Inde, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et dans l'espace afro-arabe. Rodolfo Stavenhagen a retracé l'évolution historique des idées et des politiques relatives à la race et à la citoyenneté depuis la création de l'Organisation des Nations Unies. Avant la fondation de l'Organisation, le racisme était étroitement assimilé à la pseudo-scientifique idéologie nazie de la pureté et de la supériorité de la race, qui était profondément ancrée dans de nombreux courants de la pensée occidentale. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a fait admettre le principe de droits et de libertés universels et proscrit la discrimination fondée sur la race et d'autres différences. L'étape suivante a été les luttes anti-coloniales des années 1950 et 1960. Le droit à l'autodétermination a été proclamé dans la Déclaration de 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et incorporé dans les deux Pactes relatifs aux droits de l'homme adoptés par l'Assemblée générale en 1966. On tournait ainsi le dos aux attitudes et idéologies racistes pour affirmer les droits des peuples et construire un ordre mondial équitable. Toutefois, le racisme à réapparu sous des formes nouvelles dans les années 1970 et 1980, en particulier dans les sociétés industrielles du Nord, et a pris pour cible les minorités raciales, les travailleurs migrants et les réfugiés du Sud. Puis la composition des sociétés ayant changé, les conceptions de la race et des relations raciales ont évolué aussi: les distinctions biologiques se sont mêlées aux différences culturelles perçues comme telles, ce qui a donné naissance à l'idée de multiculturalisme ou au droit à la différence. Puis est apparue la notion d'interculturalité, qui favorise la diversité par des modes de gouvernance flexibles qui ne se limitent pas à un modèle quelconque "d'Etat-nation".

Aux Etats-Unis, a expliqué George Fredrickson, l'attachement aux droits de l'homme universels a coexisté avec une forte tendance historique à exclure du corps des citoyens ceux qui n'étaient pas blancs. Bien que la Révolution américaine ait fait appel aux valeurs universalistes des droits de l'homme, la Constitution de 1789 a exclu de la citoyenneté les

Afro-Américains et les Amérindiens. La loi de 1790 sur l'immigration a limité le droit de naturalisation aux "personnes blanches libres". Ce mouvement a atteint son apogée lorsque, dans son arrêt de 1857 sur l'affaire Dred Scott, la Cour suprême a déclaré la citoyenneté inaccessible à tous les Afro-Américains – libres ou esclaves. La première initiative marquante pour étendre la citoyenneté aux Afro-Américains remonte à la guerre civile, où l'on a utilisé des troupes noires pour défendre l'Union. Au Sud cependant, cette avancée a été réduite à néant pendant la période Jim Crow, qui a duré près d'un siècle, pendant laquelle les Noirs ont été privés de droits, en butte à des discriminations et torturés. Les luttes pour l'égalité raciale se sont intensifiées entre les années 1930 et 1960 et ont abouti aux *Civil Rights Acts* (lois sur les droits civils) de 1964 et 1965, qui ont permis aux citoyens de mieux exercer leurs droits. Cependant, l'égalité officielle n'a pas abouti à la citoyenneté sociale: les risques d'être chômeur, détenu, pauvre ou sans ressource sont sensiblement plus élevés pour un Noir que pour un Blanc.

George Fredrickson a comparé l'expérience des Etats-Unis avec celle d'autres pays. Dans l'ensemble, la tradition universaliste des droits de l'homme que l'on trouve aux Etats-Unis se distingue de celle de l'Allemagne, avec son nationalisme ethnique qui a produit les horreurs du régime nazi et l'Holocauste. De même, en acceptant le multiculturalisme, les Etats-Unis se distinguent de la France, où la culture code pour une certaine intolérance ethno-raciale, bien qu'aucune barrière raciale n'ait été érigée pour protéger les privilèges des Blancs. Selon G. Fredrickson, la race ayant fait l'objet d'une construction sociale, il ne faut pas la considérer comme naturelle ou inévitable. Un processus de déconstruction de la race est déjà en cours aux Etats-Unis, comme en témoigne l'abolition de la ségrégation dans la loi, des restrictions du droit de vote fondées sur la race et des contingents discriminatoires à l'immigration.

L'Afrique du Sud est comparable aux Etats-Unis par son attachement passé au racisme institutionnalisé. Selon Bernard Magubane, le racisme en Afrique du Sud a été associé au colonialisme, avec sa ruée vers les matières premières, et à l'installation des parias des sociétés européennes. Avant l'apartheid, il y avait deux formes d'asservissement pour la population africaine: l'esclavage et la condition de péon. Le "Masters and Servants Act", de triste mémoire en Afrique du Sud, a été élaboré à partir des lois conçues pour les immigrants blancs sous contrat, les travailleurs "métis" libres et les esclaves africains affranchis, qui se sont transformées à partir de 1910 en lois ségrégationnistes et dès 1948, en apartheid, qui en pratique refusait aux Africains les droits du citoyen. La constitution de 1994 et le nouveau gouvernement d'unité nationale ont proscrit l'apartheid, proclamé la citoyenneté universelle pour tous les Sud-Africains et se sont engagés sur la voie de l'égalité à la fois entre les races et entre les sexes.

La relation problématique entre la population chinoise et les communautés "autochtones", a relaté Lily Rahim, est un thème récurrent en Asie du Sud-Est. Et depuis la crise économique de 1997, des conflits ethniques et raciaux ont également opposé divers groupes autochtones désireux d'obtenir des droits, l'autonomie ou l'autodétermination. L'Indonésie est hantée par le spectre de l'intolérance et du conflit religieux depuis que des musulmans orthodoxes rejettent l'idéologie des cinq principes, dite pancasila. En Malaisie, la politique *bumiputera* (fils de la terre) a réduit l'écart socio-économique entre Chinois et Malais et ainsi aidé le pays à éviter l'implosion ethno-raciale qui s'est produite en Indonésie, mais elle est contestée par les non-Malais qui la jugent discriminatoire. A Singapour, les minorités ne se font guère d'illusion sur l'idéologie de la méritocratie qui leur apparaît comme un écran de fumée destiné à dissimuler le maintien de l'hégémonie chinoise. Selon Lily Rahim, les gouvernements ont politisé la culture, l'identité et l'ethnicité. Les individus ne jouissent pleinement de leurs droits de citoyens que lorsqu'ils se conforment à ce que l'élite nationale a

en tête et font partie de l'ethnie principale, c'est-à-dire lorsqu'ils sont javanais en Indonésie, malais en Malaisie et chinois à Singapour.

Les sociétés dont les lois, les politiques et les pratiques différencient les individus selon leurs caractères biologiques n'ont pas été les seuls terrains propices à la discrimination raciale. Au Pérou et dans d'autres parties de l'Amérique latine, a signalé Marisol de la Cadena, ceux qui ont édifié la nation ont rejeté le déterminisme biologique et produit une conception de la race qui s'appuyait sur la morale et la raison pour défendre la hiérarchie sociale. Dans ce contexte, l'éducation était investie du pouvoir d'abolir les différences fondées sur l'apparence physique. Il en est résulté ce qu'il est coutume d'appeler un "racisme silencieux", puisque la grande majorité de la population autochtone non blanche se voyait refuser la possibilité de changer de condition grâce à l'éducation.

En Asie du Sud, la caste n'est pas non plus fondée sur l'apparence physique mais, comme l'a expliqué Vijay Prashad, provient d'anciennes pratiques liées aux métiers, aux liens matrimoniaux, aux habitudes alimentaires et aux coutumes religieuses. C'est une importance source de discrimination, à bien des égards comparable aux pratiques sociales de l'apartheid en Afrique du Sud et de ségrégation raciale dans le Sud des Etats-Unis. Les dalits, ou intouchables, pouvaient "toucher" la plupart des objets que possédaient les *jati* (les groupes dominants) lorsqu'il s'agissait de les servir mais, dès lors qu'ils travaillaient pour eux-mêmes, leur toucher devenait une souillure aux yeux des *jati*. La discrimination fondée sur la caste a été abolie en Inde et, comme aux Etats-Unis et en Afrique du Sud, il existe des politiques antidiscriminatoires destinées à combler le fossé socio-économique qui sépare les dalits du reste de la société. Cependant, les lois sont appliquées de façon laxiste et la discrimination, l'intolérance et les violences liées à la caste ont toujours cours. Vijay Prashad a expliqué que, comme 86 pour cent des dalits vivent de la terre et ne peuvent trouver du travail que dans le secteur public, les politiques néolibérales de privatisation risquent de constituer une "forme de racisme", en faisant perdre à un grand nombre de dalits leur emploi et leurs terres.

Dans les pays qui sont à cheval entre le monde arabe et l'Afrique, en particulier le Soudan et la Mauritanie, a expliqué Kwesi Prah, les rapports sociaux continuent à souffrir des séquelles de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes, de l'intégrisme musulman, de l'arabisation forcée et de l'esclavage. La guerre a tué, entraîné des déplacements massifs de population et causé la famine dans une grande partie du sud du Soudan, où les Africains continuent de résister à l'arabisation et à l'islamisation. Selon Kwesi Prah, la découverte de pétrole dans le sud du Soudan a compliqué la recherche d'une solution juste, car des intérêts catégoriels et le gouvernement central se disputent la maîtrise complète des ressources pétrolières, aux dépens des droits de l'homme des habitants. Il a proposé que les Soudanais en général, et ceux du sud en particulier, aient la possibilité de choisir librement entre deux options de règlement: le développement séparé et le fédéralisme.

La discussion qui a suivi ces exposés a surtout porté sur les problèmes de race et de citoyenneté qui se posent au Soudan, en Mauritanie, en Afrique du Nord, en Asie du Sud et aux Etats-Unis, et sur la question des diasporas. Un intervenant a énoncé l'idée que, avec la révolution des techniques de l'information (TI), les communautés et groupes qui, au cours de l'histoire, avaient le plus souffert de l'oppression raciale pouvaient aujourd'hui se constituer en réseau, ce qui ouvrait d'immenses possibilités. Un participant a fait observer à quel point les TI pouvaient améliorer la qualité de l'éducation dans des pays comme le Brésil où les programmes scolaires avaient longtemps fait l'impasse sur l'histoire des groupes raciaux marginalisés. Un autre intervenant a fait remarquer cependant que les diasporas pouvaient alimenter les conflits raciaux ou ethniques dans leurs pays d'origine. Ce point a été débattu à

propos du problème des castes en Asie du Sud. Certains ont fait valoir que des pans entiers de la diaspora indienne avaient épousé la cause du nationalisme hindou et que leurs activités influençaient directement les politiques du gouvernement nationaliste hindou en Inde qui, de ce fait, avait du mal à s'attaquer aux problèmes de la discrimination fondée sur la caste.

La discussion sur le Soudan a fait ressortir des points de vue opposés. Il fallait comprendre, a expliqué un intervenant, à quel point la mondialisation pouvait alimenter les mouvements de population et effacer les frontières nationales. De ce fait, il était difficile de décrire des groupes de population en recourant à des catégories raciales nettes. Il fallait faire une distinction, a-t-on relevé, entre les politiques gouvernementales qui ont dans l'ensemble proscrit la discrimination raciale, et les pratiques discriminatoires ancrées dans les habitudes sociales, qui peuvent entraîner des traumatismes. Certains participants, qui ont parlé d'expériences faites en Mauritanie et en Afrique du Nord, n'ont cependant pas hésité à déclarer les gouvernements coupables de tolérer la discrimination raciale dans ces sociétés: l'esclavage existe toujours en Mauritanie et les Berbères sont traités en citoyens de seconde classe en Afrique du Nord.

Un participant a souligné que, pour comprendre l'esclavage des Afro-Américains et l'histoire problématique de la race et de la citoyenneté en Amérique du Nord et du Sud, il fallait partir du véritable génocide commis par les colons européens contre les autochtones d'Amérique ou Amérindiens. De fait, George Fredrickson a évoqué le sujet dans son document: "des terres ont été volées afin que les planteurs puissent faire venir des esclaves *aux Etats-Unis*, et c'est là un élément crucial de l'histoire de la construction de la race aux Etats-Unis". Enfin, répondant à une question sur le parallèle à établir entre les expériences des dalits en Inde et celles des tsiganes (Roms) en Europe, Vijay Prashad a incité la conférence à voir dans le racisme et l'expansion du capitalisme dans le monde des processus simultanés plutôt que des événements séparés.

Changement économique, inégalités et relations raciales

La troisième séance a approfondi les processus économiques et sociaux qui alimentent le racisme et la discrimination. Le racisme et les inégalités peuvent être liés à des politiques publiques discriminatoires, à la structure des marchés du travail et à des différences dans l'accès aux institutions de gouvernance. Les marchés du travail peuvent être divisés en segments raciaux du fait de politiques publiques passées, d'un développement inégal ou d'actes délibérés d'individus pour protéger les avantages de leurs groupes dans certains secteurs d'activités. Les politiques publiques et la segmentation du marché peuvent aboutir à une ségrégation physique entre les groupes, et renforcer ainsi les préjugés et l'antagonisme raciaux.

Les inégalités peuvent également résulter des effets de politiques et de pratiques de développement sur divers groupes. Pour peu que la "race" coïncide avec la classe sociale, il peut s'instaurer entre les races-classes une hiérarchie de nature à engendrer la xénophobie et la violence. De telles inégalités peuvent masquer d'autres clivages en créant des fractures raciales dans la société. Bien des formes d'inégalités raciales sont cependant ambiguës. Des individus d'un groupe racial donné peuvent par exemple avoir une bonne situation socio-économique alors même que leur groupe racial est défavorisé au plan national. Des inégalités peuvent se produire dans l'éducation, le système de santé, le logement, les revenus, l'emploi, l'équipement et l'accès aux biens, fonciers par exemple. La "race" peut devenir un puissant

outil entre les mains d'élites et de personnalités politiques qui se disputent fonctions publiques et ressources.

L'intégration rapide des économies en un marché mondial, les progrès des technologies de l'information et le changement des systèmes de production peuvent modifier les chances des divers groupes et les rapports entre les races. Dans les pays qui ont enregistré une croissance économique soutenue comme les Etats-Unis, les perspectives d'emploi et les revenus peuvent s'améliorer, même pour les groupes défavorisés. Cependant, les bouleversements technologiques peuvent aussi accentuer les inégalités et introduire une ségrégation d'un genre nouveau – ce qu'on appelle la fracture numérique – si des groupes ne peuvent accéder aux nouvelles technologies.

Trois exposés ont traité de ces questions en les replaçant dans le contexte des Etats-Unis, de la Malaisie, de l'Indonésie et de l'Afrique australe. Sheldon Danziger a voulu comprendre comment la situation économique des “Blancs non hispaniques”, des “Noirs non hispaniques” et des “Hispaniques” aux Etats-Unis avait évolué pendant les années 1970 et le long boom économique des années 1990, qui avait été associé à des bouleversements technologiques, une restructuration industrielle et à l'immigration. L'emploi et les revenus ont augmenté et la pauvreté a reculé pour les trois groupes et l'inégalité a cessé de se creuser entre eux. Pour l'ensemble des groupes, la proportion officielle des pauvres a été ramenée de 15,1 à 11,8 pour cent entre 1993 et 1999. Pourtant, cette proportion, de même que l'inégalité des gains masculins et des revenus familiaux, était encore supérieure à ce qu'elle était au début des années 1970. De plus, le recul de la pauvreté s'est fait sentir de manière inégale sur les divers groupes raciaux: en 1999, le taux de pauvreté était de 23,6 pour cent pour les Afro-américains et de 22,8 pour cent pour les Hispaniques, mais seulement de 7,7 pour cent pour les Blancs non hispaniques. La concurrence mondiale et les technologies permettant d'économiser de la main d'œuvre ont contribué à creuser les écarts de gains entre les travailleurs les plus instruits et les moins instruits, et entre les travailleurs expérimentés et sans expérience. Comme l'a relevé Sheldon Danziger, la croissance économique est importante mais ne suffit pas à corriger ces inégalités. Les mesures politiques doivent s'attacher “à la fois à lever les obstacles à l'égalité des chances et à améliorer le niveau d'instruction et les aptitudes des enfants des minorités”.

La mondialisation n'ouvre pas seulement la porte à des changements sociaux bénéfiques. Elle est aussi génératrice des crises économiques et de privations. Le plus souvent, c'est le secteur financier qui pâtit. L'ouverture des comptes de capitaux pour les économies de marché développées et émergentes des années 1980 et 1990 a été associée à l'instabilité, sinon à la crise financière. En Asie du Sud-Est, l'instabilité économique qui a suivi la crise financière de 1997 a déchiré le tissu social en faisant perdre des emplois, des revenus et en attaquant la protection sociale. Comme l'a expliqué Khoo Boo Teik, il en est résulté des émeutes raciales et ethniques, en particulier en Indonésie où le mouvement Reformasi a mis un terme au régime de Suharto, l'Ordre nouveau, qui avait duré trente ans. La Malaisie, de son côté, qui a un passé de violences raciales, semble avoir évité l'implosion ethno-raciale. Au contraire, une coalition de partis et de groupements d'affiliations religieuses et d'horizons idéologiques divers a été gagnée au changement. Les milieux politiques et les analystes attribuent l'habileté relative de la Malaisie à gérer les relations ethno-raciales à l'action antidiscriminatoire menée avant la crise, la nouvelle politique économique (NPE). Ce programme de redistribution avantageait les Malais, perçus comme défavorisés par rapport aux Chinois. Cependant, la NPE poursuivait d'autres objectifs relatifs à la formation d'une technocratie capable de définir des politiques, à l'intervention de l'Etat dans l'économie et à d'autres modes de gouvernance associés à l'Etat développemental d'Asie orientale. Cette stratégie semble avoir entraîné une

recomposition totale de la structure des classes en Malaisie, modifié l'équilibre des forces entre groupes et donné à l'Etat les moyens d'obtenir des résultats économiques et politiques.

La discrimination sur le marché du travail est un des principaux facteurs d'inégalité raciale. Guy Mhone a traité de cette question dans le contexte de l'Afrique australe où la discrimination au travail s'est manifestée sous trois formes: consolidation des structures coloniales propices à la reproduction d'une main-d'œuvre africaine bon marché, protection de la main-d'œuvre blanche et promotion d'une alliance entre intérêts dominants qui accentuent les deux formes de discrimination. En raison de la structure raciale du marché du travail, l'économie moderne a été considérée dans une large mesure comme l'économie de "l'autre", où les Africains sont relégués au rôle de figurants. Les Blancs dominent le secteur organisé qui, dans la plupart des pays, ne peut se développer assez vite pour absorber les Africains demandeurs d'emploi. Le secteur non organisé est saturé de chômeurs et se développe parallèlement au secteur organisé sans atteindre à la même productivité que lui. Et le secteur communautaire, où les Africains dominent, se défait peu à peu, enregistre des niveaux de productivité très bas et est incapable de faire vivre ceux qui en dépendent.

Selon Guy Mhone, les trois formes de discrimination ont produit des carences dans la répartition, l'allocation et au niveau microéconomique. Les carences de la répartition aboutissent à un accès inégal à la terre, aux finances, à l'éducation, à la formation, à l'équipement et aux chances d'entreprendre, qui sont à l'avantage du secteur organisé. Les carences de l'allocation entraînent des niveaux élevés de sous-emploi dans les secteurs communautaire et non organisé et une productivité élevée dans le secteur organisé. Les carences microéconomiques empêchent une bonne utilisation des ressources aux niveaux des entreprises et des branches d'activité; les trois secteurs communiquant peu entre eux, les lois du marché sont incapables de répartir de manière équilibrée les ressources entre eux, ce qui se solde par de fortes différences de prix. Des méthodes de production à forte intensité de capital peuvent coexister avec des taux élevés de chômage et de sous-emploi. La segmentation raciale du marché du travail a produit quatre types d'économies dans la région: les économies des colons au Zimbabwe et en Afrique du Sud et à un moindre degré en Namibie; les économies de la périphérie de l'Afrique du Sud, soit celles du Lesotho et du Swaziland mais aussi dans une certaine mesure de la Namibie et du Botswana; les économies de monoculture, des rentiers vivant de leurs ressources, qui caractérisent le Botswana, la Zambie et la Namibie, et les économies agricoles du Malawi, de la Tanzanie et du Mozambique. Les politiques néolibérales d'ajustement, qui excluent toute intervention audacieuse de l'Etat, ont été incapables de mettre un terme à la segmentation raciale des marchés du travail qui a fait obstacle à un développement équilibré et progressif.

Lors de la discussion qui a suivi ces trois exposés, deux questions ont surtout retenu

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21479

